

**Arrêté du 9 novembre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Bourges**  
**NOR : JUSB1130766A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est mis fin aux fonctions de Madame Danielle GUILLANEUF épouse BROUILLON, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Bourges.

**Article 2**

Il est, à compter du 1er novembre 2011, mis fins au fonction de Madame Géraldine LETURC, greffière du deuxième grade, en sa qualité de régisseuse intérimaire.

**Article 3**

Madame Géraldine LETURC, greffière du deuxième grade, est, à compter du 1er novembre 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Bourges.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 9 novembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**